

LE TAC EN VRAC



Bulletin d'information sur la sécurité urbaine à Ahuntsic-Cartierville

HIVER 2016

Notre mission

Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville est un organisme à but non-lucratif dont la mission est de promouvoir la sécurité et le sentiment de sécurité de la communauté par des actions préventives et l'implication citoyenne. Il est mandataire du programme montréalais en sécurité urbaine Tandem depuis 1987.

Les activités de Prévention du crime Ahuntsic-Cartierville sont réalisées grâce à l'arrondissement Ahuntsic-Cartierville et autres sources de financement.

ACTIVITÉS HIVER 2016

MARDI 19 JANVIER: Tandem participera à une conférence sur le phénomène des gangs de rue donnée par le Fonds de recherche du Québec.

JEUDI 28 JANVIER: Tandem participera à la journée de réflexion sur les conditions de réussite d'un TOD à l'UQAM.

VENDREDI 12 FÉVRIER 16H-20H: La Classique hivernale de Bordeaux-Cartierville au Parc Marcelin-Wilson.

DIMANCHE 28 FÉVRIER 11H-16H: Hiver en fête au Parc de Méry.

MARDI 1 MARS 10H-12H: Séance d'information sur la fraude au Centre de jour Roland-Major (séance pour les sourds et muets).

JEUDI 24 MARS 13H: Séance d'information sur la fraude et les déplacements en milieu urbain au CJE Ahuntsic-Cartierville.

VENDREDI 15 AVRIL de 17H30-19H30: Fête des bénévoles de Bordeaux-Cartierville, lieu à confirmer.

L'équipe Tandem Ahuntsic-Cartierville vous souhaite bonne année 2016!



www.tandemahuntsiccartierville.com

« L'homme et sa sécurité doivent constituer la première préoccupation de toute aventure technologique. »

-Albert Einstein

Dans ce numéro

- Activités d'hiver 2016
- Un hiver en sécurité
- Trousses d'urgence
- À la rencontre d'Anthony !
- Cellulaire au volant
- Quiz sécurité

Passez un hiver en toute sécurité!



Les hivers canadiens peuvent être très froids et imprévisibles. Il est donc important de prendre des précautions durant cette saison. Voici des conseils proposés par le Gouvernement Canadien qui vous aidera à rester en sécurité:

Informez-vous avant de sortir

Lorsque vous vous préparez à passer du temps à l'extérieur pour une activité hivernale, telle que le ski ou la raquette, consultez le site web AdventureSmart.ca pour planifier vos excursions. Ce site donne des conseils sur les formations nécessaires à vos activités, et quel équipement et matériels à apporter pour une aventure en plein air.

Soyez prudent à l'intérieur de votre logement

Les incendies se produisent souvent en hiver. Ne laissez pas de chandelles allumées et surveillez vos aliments lors de la cuisson. Il est donc important de vérifier votre avertisseur de fumée.

Ayez une trousse d'urgence

La trousse doit être bien ordonnée, facile à trouver et facile à transporter en cas d'urgence. (Consultez la page 3 pour plus d'informations au sujet des trousse d'urgence)

Ayez une trousse d'urgence dans votre automobile

Préparez une trousse d'urgence et laissez-la dans votre voiture, ajoutez une couverture et de la nourriture supplémentaire pour la saison hivernale.

Vérifier la météo avant de sortir

Vérifier le site d'Environnement Canada pour connaître la météo avant de sortir de chez vous. Ceci vous permettra de prendre les mesures nécessaires pour vous protéger et protéger votre propriété contre les dommages.

Sources: getprepared.gc.ca & DavidGiral photography

LES TROUSSES D'URGENCE

TROUSSE D'URGENCE DE BASE

Facile à transporter

Trouvez une façon de ranger votre trousse d'urgence à porter de main dans un endroit accessible.

Eau

Deux litres d'eau par personne et par jour (petites bouteilles qui sont facilement transportable si l'ordre d'évacuer les lieux était donné)

Aliments

- Non périssables comme de la nourriture en conserve, des barres énergétiques et des aliments déshydratés.
- Ouvre-boîte manuel.
- Lampe de poche et piles .
- Radio à piles ou à manivelle .
- Des piles de rechange .
- Trousse de premiers soins .

Articles pour les besoins particuliers

- Médicaments ou matériel pour les personnes handicapées .
- Clés additionnelles pour la voiture et la maison .

Comptant

Petites coupures et de la monnaie pour les téléphones payants .

Plan d'urgence

Mettez une copie dans votre trousse et vérifiez qu'il contient les coordonnées des personnes-ressources dans votre localité et de l'extérieur .



TROUSSE D'URGENCE POUR LA VOITURE

- Aliments non périssables .
- Eau dans des bouteilles de plastique pour qu'elles ne se brisent pas .
- Couverture .
- Vêtements et chaussures de rechange.
- Trousse de premiers soins contenant un couteau pour couper la ceinture de sécurité.
- Petite pelle, grattoir et balai à neige .
- Bougie dans un contenant métallique profond et allumettes .
- Lampe de poche à manivelle .
- Sifflet .
- Cartes routières .
- Copie de votre plan d'urgence et de vos documents personnels .

Dans votre coffre

- Sable, sel ou litière à chat .
- Antigél et liquide lave-glace .
- Câble de remorquage et de démarrage .
- Extincteur .
- Feu d'avertissement/fusées éclairantes.

Source: getprepared.gc.ca



À la rencontre d'Anthony Berzghal, le coordonnateur du projet graffiti!

Anthony travail pour Prévention du Crime Ahuntsic-Cartierville comme coordonnateur du projet graffiti. Il s'est joint à notre équipe en 2009 au sein de la brigade graffiti. Depuis, il est responsable de plusieurs projets. Il a accepté de passer en entrevue!

Q: Quel est le titre de ton poste et en quoi ton mandat consiste-t-il?

R: Mon titre est celui de coordonnateur du projet graffiti. Mon mandat consiste à renforcer le sentiment de sécurité des citoyens dans l'arrondissement et d'améliorer la qualité de vie par la propreté urbaine des quartiers. Je supervise aussi la patrouille à vélo durant la saison estivale. Je m'assure que la présence des patrouilleurs apporte un fort sentiment de sécurité dans nos parcs et nos pistes cyclables. Nous acheminons les problématiques rencontrés aux personnes responsables à la suite de nos patrouilles (arrondissement, SPVM, voirie, etc.). Depuis 2014, je suis le chargé du projet « Embellir mon Quartier ». Ce projet consiste à réaliser des murales artistiques. Nous avons réalisé trois murales jusqu'à ce jour. Une au Parc Louisbourg et deux sur la Promenade Fleury.

Q: Raconte de quelle manière tu en es venu à te retrouver chez Tandem

R: J'ai été engagé chez Tandem en 2009. J'avais 16 ans et j'avais postulé pour un poste étudiant. C'est là que j'ai fait mes débuts dans le projet Graffiti. J'ai adoré ma première expérience et j'ai postulé de nouveau les années suivantes.

Q: Quelle fut ta première impression en arrivant à Tandem Ahuntsic-Cartierville?

R: Lorsque je suis arrivé à Tandem, je ne connaissais pas le milieu communautaire. Je n'avais jamais travaillé dans ce milieu. L'accueil chaleureux et l'encadrement du personnel m'ont bien rassurer et m'ont permis de bien travailler. Cela m'a grandement aidé à communiquer avec les citoyens et à travailler avec de nombreux partenaires.

Q: Selon toi, quels sont les plus grands défis que tu as à faire face dans ton travail?

R: Mon plus grand défi est de maintenir une stabilité de propreté urbaine. Mon but est de nettoyer tous les graffitis que nous recensons et de les nettoyer le plus vite possible. Je veux offrir un service de qualité aux citoyens de l'arrondissement et m'assurer que le travail est bien fait. Un autre défi est le flux d'informations que je reçois sans cesse. Je reçois des appels de citoyens, des élus, des partenaires, des employés de la ville et même de mes collègues de travail lorsqu'un graffiti est recensé. Je dois bien classer les demandes et m'assurer qu'elles soient bien traitées.

Q: Comment les gens autour de toi te décrivent-ils?

R: Les gens autour de moi me décrivent comme quelqu'un de sociable et ouvert d'esprit, toujours prêt à aider mes amis et mes collègues de travail. J'aime bien mettre de l'ambiance pour avoir un bon climat au travail, à l'école et dans mes activités personnelles.

Q: Que fais-tu hors du travail?

R: Je suis un étudiant à l'Université de Montréal. Je suis à ma dernière session dans lequel j'étudie en gestion policières. De plus, je suis un passionné du soccer. Je joue deux ou trois par semaine avec mes amis. C'est un sport que je trouve magnifique, car c'est très rassembleur et la compétition apporte des émotions fortes lorsque nous jouons de grands matchs, mes amis et moi. J'aime bien aller courir dehors et profiter de l'extérieur.

LE CELLULAIRE AU VOLANT

Depuis 2008, au Québec, l'utilisation du cellulaire au volant est interdite lorsqu'on est conducteur d'un véhicule.

Tous les appareils ayant une fonction téléphonique ne doivent pas être tenu en main. Ceci constitue une infraction ayant une amende de 115\$, plus 3 points d'inaptitudes.

LES FAITS

Pour une conduite en sécurité, toute votre attention et concentration est exigée.

Il y a constamment des imprévues sur la route, le conducteur doit donc être alerte et à l'affut en tout temps.

Que ce soit pour parler ou pour texter, le cellulaire est une importante source de distraction pour le conducteur.

LES RISQUES

L'utilisation du cellulaire lors de la conduite diminue la performance du conducteur, plus spécifiquement, il y a diminution de l'efficacité des tâches cognitives et visuelles, ce qui augmente considérablement le risque d'accident.

Le risque de commettre des infractions au Code de la sécurité routière augmente lorsque le conducteur utilise le cellulaire. Il y a donc plus de chance de brûler un feu rouge, faire un excès de vitesse, ne pas respecter les autres usagers de la route et leurs priorités, etc.

Même si on utilise le système main-libre, il y a une augmentation des risques pour le conducteur.

*Sources: SPVM et SAAQ



CONSEILS DE SÉCURITÉ

- ⇒ Éteignez votre cellulaire lorsque vous montez dans votre véhicule.
- ⇒ Demandez à vos passagers de prendre vos appels ou de lire vos textos.
- ⇒ Si vous devez absolument utiliser votre téléphone, garez vous à un endroit sécuritaire, tel qu'un stationnement, sur le bord d'une route ou la vitesse est de moins de 70km à l'heure, ou dans une aire de service.
- ⇒ Si vous êtes enclin à répondre à votre cellulaire malgré les trucs ci-haut, déposer votre cellulaire dans le coffre arrière de la voiture.

*Sources: SPVM et SAAQ

Soyez attentif lorsque vous êtes sur la route! Ne vous laissez pas distraire par votre téléphone!

Quiz sécuritaire

Question 1: Quand devons-nous faire un essai de notre avertisseur de fumée?

- A) À chaque mois.
- B) À chaque 6 mois.
- C) Une fois par année.

Question 2: Quand devons-nous vérifier notre trousse d'urgence ?

- A) À chaque saison.
- B) À chaque année.
- C) Lorsqu'on change de logement.

Question 3: À quelle période les pneus d'hiver sont-ils obligatoires ?

- A) 15 octobre au 15 mars
- B) 15 novembre au 31 mars
- C) 15 décembre au 15 mars

Question 4: Allouez plus de temps à vos déplacements en transport en commun durant l'hiver:

- A) Vrai
- B) Faux

Question 5: Quel type d'éclairage est le plus efficace pour diminuer les chances de vols lorsqu'il fait sombre?

- A) Éclairage en tout temps.
- B) Éclairage à détecteur de mouvement.
- C) Aucun éclairage durant la nuit.

Question 6: Lorsque vous déneigez votre terrain, il est interdit de pousser la neige sur la rue. Vous pouvez avoir une amende de 60\$ à 100\$.

- A) Vrai
- B) Faux

* Vous souhaitez plus d'informations? Vous pouvez contacter les conseillers en sécurité de Tandem Ahuntsic-Cartierville pour des conseils.

Bonnes réponses : 1.a), 2.b), 3.c), 4.a), 5.b), 6.a))

Pour nous joindre

Tandem Ahuntsic-Cartierville

N'hésitez pas à nous appeler pour obtenir des informations supplémentaires sur nos services et nos activités!

Téléphone: [514-335-0545](tel:514-335-0545)

Vous pouvez également venir nous rencontrer en personne (du lundi au vendredi de 9h à 16h30) à nos bureaux situés au:

[1405 boulevard Henri-Bourassa ouest, local 004](#)

Notre site web :

tandemahuntsiccartierville.com



Passez un bel
hiver à Ahuntsic-
Cartierville !

